



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 28 juin 2019
Convocation des conseillers :
le 28 juin 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 5 juillet 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Mike Hansen, Jeff Dax, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Mandy Ragni, Echevin, Jean Tonnar, Daniel Codello, Luc Majerus, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 13.5. Crédit supp. ordinaire - Secrétariat; décision

Considérant qu'il s'agit d'un crédit supplémentaire de 12.500 € concernant la subvention supplémentaire accordée pour les uniformes du personnel de réception, suite à la décision du conseil communal en date du 05 juillet 2019;

Considérant que le crédit devra être inscrit à l'article 3/121/608160/99001 « Vêtements professionnels - Affaires générales » du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019;

Considérant qu'il sera couvert par une diminution équivalente des crédits 2019 aux articles:

3/129/615100/99001 « Avis, annonces et communiqués officiels » de 5.000 €;
3/129/613410/99001 « Honoraires d'avocats - Coordination administrative » de 5.000 €;
3/129/615100/99011 « Compte rendu analytique - Coordination administrative » de 2.500 €;

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
par 8 voix oui et 5 abstentions**

le crédit supplémentaire de 12.500 € concernant la subvention supplémentaire accordée pour les uniformes du personnel de réception.

en séance

date qu'en tête